



En Europe

# PRENDRE POSITION

pour l'accès à un logement digne  
comme clé d'une inclusion  
sociale durable

**GroupesOS**  
Entreprendre au profit de tous

Note de position  
européenne

# Le point sur les enjeux européens

**L'accès à un logement est un droit humain défendu par le pilier 19 du socle européen des droits sociaux.** Pourtant 4,3% de la population totale européenne, soit plus de 19,2 millions de personnes, était dans une situation de privation sévère liée au logement en 2020<sup>1</sup>.

**La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est un objectif fondamental inscrit dans les traités fondateurs de l'Union européenne,** en particulier le Traité sur l'Union européenne (articles 3 et 9) et le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (article 9 et 151). Elle se traduit par la mise en œuvre de stratégies et des programmes spécifiques visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir l'inclusion sociale au sein des États membres. En mars 2021, la Commission européenne a inscrit un nouvel objectif global dans le plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux : **réduire d'au moins 15 millions le nombres de personnes en proie à la pauvreté - dont au moins 5 millions d'enfants.** Suite et dans la continuité du Sommet de Porto de mai 2021.

Les engagements sont là. Mais de nombreux·ses européen·ne·s, en particulier celles et ceux dont les situations sont déjà précaires, font face à la fois à un manque croissant de logements à un prix abordable et à une inflation du coût de l'énergie et des biens de consommation. Ce qui a pour conséquence directe une aggravation des situations de précarité et un renforcement des difficultés à s'insérer socialement et professionnellement. Il nous donc faut réagir rapidement en conjuguant les efforts menés par chaque État membre et ceux engagés par les institutions européennes pour **défendre le droit au logement et en assurer son accès à toutes et tous.**



## 3 chiffres à retenir :

En 2023,  
**94,6 MILLIONS DE PERSONNES,**  
**SOIT 21%**  
de la population  
européenne  
étaient menacées  
de pauvreté ou  
d'exclusion sociale<sup>2</sup>.

Près  
**D'UN MÉNAGE SUR DIX (9,3%)**  
n'était pas capable de  
chauffer convenablement  
son logement en 2022<sup>3</sup>.

**19,2 MILLIONS DE PERSONNES**  
vivent dans un habitat  
indigne en Europe<sup>4</sup>.

<sup>1</sup>8e regard sur le mal-logement en Europe, Fondation Abbé Pierre et FEANTSA, 2023

<sup>2</sup>Eurostat, juin 2024

<sup>3</sup>Observatoire National de la Précarité Energétique (ONPE), 2022

<sup>4</sup>Think Tank Pour la Solidarité, 2016

# Fort de ses 40 années d'expérience de lutte contre les exclusions, le Groupe SOS défend l'accès à un logement pérenne comme un moyen d'émancipation et d'inclusion sociale pour les personnes les plus vulnérables.

Au Groupe SOS, nous sommes fermement convaincu·e·s que le droit au logement comprend à la fois l'accès à un habitat digne, mais également à tous les moyens de s'y maintenir. Cela se traduit par des actions menées en amont de l'installation, pendant celle-ci et à chacune des étapes rythmant le parcours d'insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables. Pour le GroupeSOS, loger ne suffit pas : pour sortir de l'exclusion une personne fragilisée physiquement et psychologiquement, dont toute l'énergie est concentrée sur la sécurité et la survie, il est nécessaire de lui proposer en plus un accompagnement personnalisé et adapté.

## Charte des droits fondamentaux de l'UE - article 34

*Afin de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, l'Union reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et à une aide au logement destinées à assurer une existence digne à tous ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes, selon les modalités établies par le droit communautaire et les législations pratiques et nationales.*

## Socle européen des droits sociaux – article 19

*"a. Les personnes dans le besoin doivent bénéficier d'un accès au logement social ou d'une aide au logement de qualité. b. Les personnes vulnérables ont droit à une assistance et une protection appropriée contre les expulsions forcées. c. Des hébergements et des services adéquats doivent être fournis aux sans-abri afin de promouvoir leur inclusion sociale<sup>5</sup>."*

## #1 FAIRE DU LOGEMENT D'ABORD UNE PRIORITÉ POUR LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME

**Le logement d'abord doit être un enjeu européen prioritaire** et s'inscrire dans la dynamique de *Housing first* qui vise l'accès immédiat et inconditionnel à un logement permanent pour la personne sans-abri<sup>4</sup>. Le rapport européen sur le mal-logement de la Fondation pour le Logement des Défavorisés et de la FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri) de 2023<sup>6</sup> souligne la tendance très inquiétante à l'augmentation du sans-abrisme dans tous les pays européens. Partout les crises sociales et économiques et l'augmentation des prix de l'énergie et des produits de consommation, se répercutent sur les ménages les plus modestes, aggravant leurs conditions de précarité. Ainsi, selon une estimation minimale en Europe, 895 000 personnes sont à la rue, hébergées en urgence, ou prises en charge dans des foyers d'accueil<sup>7</sup>.

## NOUS AGISSEONS

En France, le Groupe SOS agit et propose des solutions d'hébergement (2 850 places) et d'accompagnement variées à toutes les personnes qui en ont le plus besoin, tout en veillant à respecter la dignité de chacun·e. L'accueil que nous y proposons est inconditionnel : sans regard de la situation administrative, sanitaire, ou de passif judiciaire, sans exiger de la personne qu'elle adhère à un projet d'accompagnement spécifique, et sans peur du handicap. Dans l'ensemble de nos dispositifs, nous appliquons et favorisons un accès direct au logement, sans conditions préalables et sans pré-requis. À ce titre, à travers notre implication au sein de la FEANTSA, nous participons activement au travail mené pour défendre un droit au logement pour toutes et tous à l'échelle européenne. Nous défendons via la FEANTSA et, aux côtés des 41 autres organisations nationales du Collectif des Associations Unies, les recommandations élaborées dans ce sens.

## Socle européen des droits sociaux – article 20

*"Toute personne a le droit d'accéder à des services essentiels de qualité, y compris l'eau, l'assainissement, l'énergie, les transports, les services financiers et les communications numériques. Les personnes dans le besoin doivent bénéficier d'un soutien leur permettant d'accéder à ces services."*

## RECOMMANDATIONS :

Donner les moyens à la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, instituée lors de la Déclaration de Lisbonne, de renforcer ses actions.

Promouvoir le modèle du logement d'abord dans toute l'Union européenne.

Placer la lutte contre le sans-abrisme au cœur de toutes les politiques européennes.

Créer un droit inconditionnel à l'hébergement d'urgence en Europe.

<sup>5</sup> Socle européen des droits sociaux

<sup>6</sup> Résumé exécutif – 8e regard sur le mal-logement en Europe, Fondation Abbé Pierre et FEANTSA, 2023

<sup>7</sup> 8e regard sur le mal-logement en Europe, Fondation Abbé Pierre et FEANTSA, 2023

# #2 DONNER À TOUTES ET TOUS UN ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT ET DIGNE

**Il est essentiel que les personnes en situation de précarité bénéficient d'un logement conforme aux exigences de dignité et de décence.** En vertu du droit à un logement décent, reconnu comme un droit fondamental, nous ne pouvons pas considérer qu'un logement dans des conditions insalubres ou dans des bâtiments dans un état de dégradation énergétique poussé, comme une solution de mise à l'abri acceptable.

Les dernières données d'Eurostat sur la précarité énergétique révèlent que dans l'Union européenne, près d'un ménage sur dix (9,3 %) n'était pas capable de chauffer convenablement son logement en 2022<sup>8</sup>. En France, 500 000 familles sont propriétaires d'un logement en maison individuelle se révélant être de véritables passoires thermiques, mais sont empêchées par des conditions économiques très modestes d'envisager des travaux. Quand elles peuvent se chauffer, le fait d'habiter dans des passoires thermiques les conduit à dépenser des sommes importantes, alors qu'au quotidien elles vivent dans l'inconfort et le risque sanitaire, hiver comme été. En parallèle, 4% des émissions de gaz à effet de serre en France sont liées au chauffage des passoires énergétiques.

## NOUS AGISSEONS

**L'Intermédiation Locative est un excellent moyen de faciliter l'accès à des logements dignes et décents et d'éviter à des ménages en situation de précarité d'être hébergés dans des hôtels ou des locaux collectifs.** Le Groupe SOS mobilise le parc privé, et parfois public, pour louer directement des biens immobiliers à des ménages en difficultés, en mettant en place toutes les actions d'accompagnement social nécessaires pour leur permettre de se maintenir dans les logements indépendants. L'enjeu majeur des dispositifs d'intermédiation locative est d'accompagner dans l'acquisition d'un "savoir-habiter" et de rendre autonomes ces ménages afin qu'ils accèdent à terme à un logement pérenne de droit commun. En se portant garant du paiement du loyer, en prenant en compte des réparations locatives et la remise en état du bien pour les propriétaires, le Groupe SOS sécurise ces derniers. Par ailleurs, il développe des dispositifs comme les Maisons relais qui associent l'accès à des logements individuels et à des espaces de vie collective pour des personnes en situation de grande exclusion, ayant le plus souvent connu des parcours d'errance ou de fort isolement social.

Conscient qu'il devient urgent de rendre la rénovation énergétique du logement accessible aux ménages précaires, le Groupe SOS va accompagner d'ici à fin 2026, 100 ménages aux revenus modestes ou très modestes dans une rénovation performante de leur logement, à Montreuil (93) et à Saint-Priest (69). A travers un accompagnement global comprenant une approche à la fois sociale, technique, financière et administrative, nous aidons ces ménages déjà fragilisés à lever les difficultés qui freinent leur démarche de rénovation.



### Stratégie de la Commission européenne "Une vague de rénovations pour l'Europe" 2020

*L'objectif de cette stratégie intégrée au pacte vert pour l'Europe, est de garantir que ces travaux conduisent à une plus grande efficacité énergétique et à une meilleure utilisation des ressources. Selon la Commission européenne, pour atteindre ses objectifs climatiques, "l'UE devrait réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments de 60 %, leur consommation finale d'énergie de 14 % et la consommation d'énergie destinée au chauffage et au refroidissement de 18 % d'ici à 2030 , par rapport aux niveaux de 2015.*

### RECOMMANDATIONS :

Encourager tous les Etats membres à concevoir des stratégies nationales développant l'offre de logements sociaux et la régulation des prix des logements.

Favoriser l'émergence de dispositifs assurant l'accès à des logements dignes et décents au sein de l'Union européenne, et notamment les dispositifs sécurisant financièrement les propriétaires qui mettent à disposition leurs biens immobiliers.

Assurer une mise en œuvre effective de la rénovation énergétique des logements des personnes les plus modestes dans le cadre de la stratégie de « Vague de rénovation » de l'Union européenne.

<sup>8</sup> Observatoire National de la Précarité Energétique (ONPE).

# #3 ASSORTIR L'ACCÈS AU LOGEMENT D'UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

L'insertion professionnelle, facteur déterminant de l'accès et surtout du maintien dans le logement, doit pleinement être intégrée à l'accompagnement proposé aux personnes les plus précaires. Cela nous oblige à concevoir de nouvelles solutions, reposant parfois sur la mobilité géographique des personnes, pour faire face aux tensions de logement et d'emploi dont souffrent certains territoires.

## NOUS AGISSEONS

Le programme EMILE propose aux personnes logées dans des conditions précaires dans des territoires tendus et volontaires à la mobilité, un accompagnement personnalisé pour accéder à l'emploi et au logement dans un territoire d'accueil confronté à des tensions de recrutement et doté d'opportunités de logement. Déployé par le Groupe SOS à Rouen, le programme permet à des personnes vivant dans des conditions précaires en Île-de-France de démarrer une nouvelle vie sur le territoire normand. En nous reposant sur l'ensemble des acteurs des communes d'accueil (élus, associations, employeurs, citoyens, etc.) nous les aidons à trouver un emploi qui valorise leurs savoir-faire et un logement adapté dans un nouveau département d'accueil.

Au sein du Centre d'accueil pour les réfugié·e·s sans abri (CARSA) Lafayette situé en Île-de-France, nous expérimentons une nouvelle approche combinant l'insertion professionnelle avec la mise en place d'une solution de logement. Chaque personne accompagnée par le CARSA signe un contrat d'hébergement incluant une clause de mobilité nationale. Tout y est mis en œuvre pour faire émerger chez les personnes accueillies des projets professionnels partout en France, quand ceux-ci ne sont pas possibles en région Île-de-France. Dès lors qu'elles sont en capacité de travailler rapidement et prêtes à accepter une mobilité partout en France, nous les accompagnons à travers plusieurs actions favorisant leur insertion : cours de français langue étrangère, accès aux droits, au logement, à l'emploi, temps d'échange avec des entreprises du territoire et des départements limitrophes afin de favoriser le contact direct entre les employeurs et les candidat·e·s à l'emploi.



### RECOMMANDATIONS :

Assortir l'accès au logement d'un accompagnement vers l'emploi pour sortir durablement les personnes de la précarité.

Encourager le financement de projets expérimentaux qui favorisent la coopération entre les acteurs d'accueil et d'hébergement et les acteurs de l'insertion professionnelle à l'échelle européenne.

### FOCUS

#### Vers un droit à l'accès au logement comprenant un accompagnement social et un accès aux soins

Chaque action d'accompagnement favorisant l'inclusion sociale d'une personne consolide ses chances de se maintenir dans un logement de façon durable. C'est pourquoi nous encourageons dans nos structures d'hébergement une approche holistique de l'accompagnement proposé aux personnes logées comprenant notamment l'accès au numérique, l'accès aux droits, ou encore celui à la maîtrise de la langue.

Pour favoriser une insertion durable des personnes fragiles, nous sommes aussi convaincu·e·s que l'accès aux soins est un levier essentiel. À travers l'intervention de 12 équipes mobiles pilotées à travers la France, nous proposons des soins et un accompagnement vers le système de santé aux personnes qui en sont le plus éloignées, permettant un maintien chez elle dans des conditions optimales. Les équipes professionnelles se déplacent chez la personne pour lui prodiguer directement les soins ou la diriger vers une structure adaptée à ses besoins.

### FOCUS

#### Donner une voix aux publics vulnérables dans la construction des politiques sociales à l'échelle de l'Union européenne

Le Groupe SOS ne conçoit pas l'accompagnement social sans y placer en son cœur la participation et l'activation des savoirs expérientiels des personnes accompagnées. Nous sommes convaincu·e·s que réside dans la pair-aidance un levier indispensable à l'évolution de nos logiques d'accompagnement social. Nous sommes tout aussi certain·e·s qu'un travail transverse des différents États membres incluant les personnes vulnérables des différents pays, enrichira les pratiques mises en œuvre par chaque acteur au niveau national.

# #4

## AMÉLIORER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES PERSONNES EN EXIL

**Le logement durable doit être défendu comme un élément indispensable d'un parcours d'intégration dans un Etat membre de l'Union européenne.** Dès leur arrivée dans un pays, un accueil digne et un accompagnement adapté doivent être proposés à toute personne réfugiée. Il est tout aussi fondamental de leur proposer des solutions durables de logement, déterminantes pour leur insertion sociale et professionnelle.

### NOUS AGISSEONS

**Depuis fin 2015, le Groupe SOS a décidé de s'investir largement dans l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en exil, avec la ferme conviction qu'elles sont une richesse pour notre société, notre culture, notre histoire.**

La Direction Générale des Etrangers en France, en lien avec les Ministères du Travail et du Logement, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés, a décidé de lancer en 2022 le programme AGIR. Son objectif est de systématiser l'accompagnement vers l'emploi et le logement des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) : réfugiés, apatrides et protégés subsidiaires. Le Groupe SOS est l'un des opérateurs du programme dans plusieurs territoires français. L'accompagnement proposé englobe un accompagnement social, un accompagnement vers la formation et l'emploi durable et un accès au logement. Ce dernier comprend un diagnostic relatif à l'accès au logement, l'élaboration d'un projet d'accès au logement et une aide à l'installation et au maintien dans le logement.

#### RECOMMANDATIONS :

Délivrer automatiquement un titre de séjour aux Bénéficiaires d'une Protection Internationale pour accélérer leur insertion sociale et éviter une rupture de droits.

Faciliter les démarches des Bénéficiaires d'une Protection Internationale [BPI] en matière d'accès au logement.



#### FOCUS

##### S'engager pour l'asile des personnes LGBTQ+

De nombreuses personnes subissent des persécutions en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité ou de leur expression de genre. Quitter leur pays d'origine devient parfois une question de survie. Cependant, dans leur pays d'accueil, elles font face à une intersectionnalité des discriminations : les étiquettes de réfugié-e-s ou de migrant-e-s viennent s'ajouter à celles liées aux communautés LGBTQ+.

C'est pourquoi, au sein de nos Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et de nos dispositif d'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, nous avons fléché 50 places dédiées à des personnes qui s'exilent en raison de leur genre ou leur orientation sexuelle. Ce projet est co-construit en partenariat avec le Checkpoint (Groupe SOS), un centre de santé dédié en priorité aux personnes LGBTQ+ et aux personnes travailleuses.euses du sexe et avec l'Ardhis (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour).



# À propos du Groupe SOS

**Le Groupe SOS est une organisation à but non lucratif, engagée en faveur du vivre-ensemble.** Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental.

Son action s'articule autour de deux grandes priorités : **la gestion d'établissements non lucratifs** dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; **la préparation d'un avenir durable et solidaire**, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces responsables et l'accès à la culture.

Laïc et partisan, il porte un véritable projet de société, centré sur l'intérêt général.

Avec 22 000 personnes employées, 2 millions de bénéficiaires chaque année et une présence dans 50 pays, le Groupe SOS prouve qu'un impact d'envergure est souhaitable, pour bâtir un avenir plus juste et solidaire.

## En Europe

Le Groupe SOS s'engage quotidiennement dans des initiatives et projets qui contribuent au développement de l'économie sociale et solidaire dans l'Union européenne.

**Avec une centaine de projets réalisés avec plus de 85 organisations européennes issues de 19 pays, le Groupe SOS démontre sa capacité à tisser des liens solides à travers l'Europe.** Ses projets sont soutenus par plus de 15 programmes de financement européens, parmi lesquels figurent Erasmus +, Europe Créative, le New European Bauhaus ou encore les programmes de financement FAMI, FSE+ ou FEDER. Grâce au soutien de l'UE, le Groupe SOS et ses partenaires mènent des initiatives variées, impactantes et innovantes, telles que des projets de formation et d'insertion professionnelle, des activités visant à améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou encore à favoriser l'intégration sociale de personnes migrantes par la pratique du sport.

Au travers de son réseau partenarial et de ses projets innovants, le Groupe SOS s'engage résolument à faire de l'économie sociale et solidaire un catalyseur du progrès social en Europe.



## CONTACT



**102C rue amelot, 75011 Paris**

[www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

[europe@groupe-sos.org](mailto:europe@groupe-sos.org)

### **Crédits photos :**

*photos prises par les équipes du Groupe SOS au sein  
de ses établissements, associations et entreprises sociales*

**Édité en Juin 2025**